

Rapport public Parcoursup session 2024

Chambre des métiers (CMA) site de Dijon - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Chambre des métiers (CMA) site de Dijon - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (45454)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Chambre des métiers (CMA) site de Dijon - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (45454)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	438	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes	Une moyenne supérieure à 10 impérativement	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des enseignants	Bonnes capacités rédactionnelles. Esprit d'analyse et de synthèse.	Important
Savoir-être	Appréciations des enseignants.	Autonome dans le travail.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Mise en évidence du projet professionnel par des éléments de motivation et d'intérêt pour la formation envisagée.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Montrer un engagement ou un intérêt pour une activité autre que scolaire.	Capacité à s'investir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans notre établissement, l'examen des vœux sur Parcoursup repose sur une analyse rigoureuse et équilibrée des candidatures, prenant en compte plusieurs critères essentiels. Tout d'abord, les résultats académiques des candidats jouent un rôle primordial, avec une attention particulière portée aux notes obtenues dans les matières clés en lien avec la formation souhaitée, ainsi qu'aux appréciations des enseignants. Ensuite, nous valorisons l'engagement personnel, qu'il soit scolaire ou extrascolaire, comme les projets, les activités associatives ou sportives, et les stages, qui témoignent de la motivation et du sérieux du candidat. L'étude de la fiche Avenir, qui synthétise l'avis du conseil de classe et les compétences transversales (comme la capacité à travailler en équipe ou la prise d'initiative), est également un indicateur clé dans notre processus de sélection. Enfin, nous prenons en compte le projet de formation motivé, où le candidat doit démontrer une cohérence entre ses aspirations, ses compétences, et la formation choisie.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Assurez-vous de maintenir une attitude proactive dans vos engagements extrascolaires (stages, bénévolat, activités culturelles ou sportives), car ces expériences enrichissent votre profil et montrent votre dynamisme. Prenez le temps de rédiger un projet de formation motivé clair et personnalisé, en mettant en avant votre intérêt pour la formation et en expliquant en quoi elle correspond à vos ambitions professionnelles et personnelles. Montrez que vous avez réfléchi à votre orientation et que vous êtes prêt à vous investir dans le cursus.

Signature :

Simon Philibert,
Chef d'établissement de l'établissement Chambre
des métiers (CMA) site de Dijon